

Monsieur le Ministre

M.<sup>r</sup> le Capitaine Mikulowski,  
 Emigré polonais, officier distingué et très  
 honorable est atteint d'une maladie  
 grave autant par ses effets que par sa  
 durée et accompagné de surdité à un  
 haut degré. Mis sur la liste des  
 réfugiés subsidés, vers 1837, il subit  
 la diminution progressive du subsidé  
 de 60 francs qu'il était d'abord à  
 la somme de 33 francs par mois. —  
 M. le Préfet de la Seine, ayant pris  
 connaissance de son malheur et  
 demandé pour lui 60 francs par mois  
 et un secours extraordinaire de 150 fr,  
 son subsidé fut élevé à 45 francs,  
 sa santé délabrée ne lui permettant  
 pas de se présenter à la Préfecture  
 on a l'obligeance de lui faire porter  
 le subsidé mensuel à son domicile.  
 Cette circonstance suffit à elle seule  
 pour démontrer l'état déplorable  
 dans lequel se trouve le Cap. Mikulowski.  
 Sa surdité ajoute beaucoup à sa  
 misère. — Il s'efforce néanmoins  
 d'utiliser

à Son Excellence

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

— — —



Paris le 22 Juin 1840

L'ordonnance de la Cour de Cassation du 22 Juin 1840, qui a annulé l'ordonnance de la Cour de Nîmes du 22 Juin 1840, relative à la poursuite des poursuites exercées par le Procureur Général de la Cour de Nîmes, en vertu de l'ordonnance de la Cour de Cassation du 22 Juin 1840, est applicable à l'ordonnance de la Cour de Nîmes du 22 Juin 1840, qui a annulé l'ordonnance de la Cour de Cassation du 22 Juin 1840, relative à la poursuite des poursuites exercées par le Procureur Général de la Cour de Nîmes, en vertu de l'ordonnance de la Cour de Cassation du 22 Juin 1840.

Paris le 22 Juin  
 1840

Son Excellence  
 Monsieur le Ministre de la Justice

41  
d'utiliser le peu de forces que lui reste  
et dans ce moment profitant de  
la belle saison il s'applique à  
l'éducation des vers à soie dans  
la Bergerie de Senart.

Le caractère honorable de cet  
Officier d'un mérite distingué, et  
sa probité certifiée par de longues  
épreuves - le rendraient propre à  
des fonctions dans lesquelles le  
manque de forces physiques  
pourrait être compensé par des  
qualités morales peu communes.  
Il serait heureux de remplir  
quelque emploi de ce genre, mais  
en attendant, permettre-moi, Mon-  
sieur le Ministre, d'appuyer auprès  
de Vous la demande qui vous a  
été faite en sa faveur par M. le  
Préfet de la Seine - tendant à lui  
faire donner un secours extraordi-  
naire.

Agreez, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de ma haute considération

Paris, le 22 Juin  
1840

18

Paris, le 22. Juin 1840

Monsieur le Ministre

Le Capitaine Bialkoshi, réfugié, actuellement à Alger, sollicite des secours extraordinaires et l'autorisation nécessaire à l'effet de se rendre à des bains minéraux en France. Il me demande d'intercéder en sa faveur auprès de vous, Monsieur le Ministre, - je le fais avec empressement. C'est un officier qui a fait de bons services et dont le caractère est particulièrement recommandable. Il souffre d'une blessure à la jambe qu'il a reçue dans la guerre d'indépendance en 1831. Son état a été constaté par les autorités médicales d'Alger. M. Pasquier Chirurgien en chef de la maison de Mgr. le Duc d'Orléans l'a visité également à son passage à Alger et est tout prêt à renouveler ici le témoignage du besoin pressant que cet officier aurait

Son Excellence

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

H. H. H.

Paris le 22 Juin 1840

Monsieur le Ministre  
Le Capitaine Bickholt, réfugié  
a obtenu un sursis de jugement  
et l'administration  
a l'effet de se rendre à  
des fins mineures en France. Il me  
demande d'intervenir en sa faveur  
après ce que, Monsieur le Ministre,  
je le fais avec empressement. C'est  
un officier qui a fait de beaux  
services et dont le caractère est  
particulièrement recommandable.  
Il souffre de une blessure à l'épaule  
qui le a reçu dans la guerre  
et infirmités en 1831. Son état  
a été constaté par les autorités  
médicales de Alger. M. le Préfet  
d'Alger en chef de la mission  
de Alger le Duc de Orleans l'a  
visité également à son passage  
à Alger et est tout prêt à le  
aider en le trouvant bon  
besoin pressant que est  
aussi

Don Excellence  
Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
A  
A

Paris le 19 Juin 19

Monsieur le Ministre  
 J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
 le rapport que vous m'avez demandé  
 par votre lettre du 15 courant.  
 J'espère que les conclusions auxquelles  
 je suis parvenu vous paraîtront satisfaisantes.  
 Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,  
 l'assurance de ma haute considération  
 et de ma respectueuse dévouement.  
 Louis Pasteur

Monsieur le Ministre  
 des Affaires Étrangères

047  
1870  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

aurait de l'emploi de bains minéraux.  
Des motifs de cette nature ont  
toujours suffi pour déterminer le  
gouvernement du Roi à allouer  
des secours extraordinaires à  
de malheureux réfugiés - je me  
plais donc à espérer, Monsieur  
le Ministre, que vous voudrez  
bien accorder au Cap. Bialkaski  
la même bienveillance.

Agiez, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de mes sentiments  
de haute considération.



20  
Paris, 25. du fty. du Rank  
le Juin 1840

Monsieur le Ministre,

M. J. Kielinski, sous-officier & réfugié  
Polonais, m'écrit avoir renoncé au subsidie  
volontairement & pour chercher plus librement  
du travail; - n'ayant pas été heureux dans  
ses démarches et se trouvant au mois de  
Janvier dernier à Paris, il pria le gouverne-  
ment de lui restituer le subsidie. En re-  
ponse à sa demande, il reçut un pass-  
port pour Dijon qui lui fut assigné  
pour résidence. Arrivé à Dijon, il n'a  
trouvé au chef-lieu de la Préfecture aucun ordre  
qui le réplacât sur la liste des réfugiés  
subsidés. Il sollicite cette réadmission.  
Les renseignements que j'ai recueillis  
sur son compte, me permettent  
Monsieur le Ministre, d'appuyer sa  
demande et de la recommander à  
votre bienveillance.

Agriez, Monsieur le Ministre  
l'assurance de ma haute considération

Son Excellence  
Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Le Le Le

Paris 27. Octobre 1870  
J. M. L.

Monsieur le Ministre,  
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un rapport sur les travaux effectués  
par le service des Archives Nationales  
pendant le premier trimestre de l'année  
1870. Ce rapport est divisé en deux  
parties. La première partie contient  
un tableau résumant les opérations  
effectuées pendant ce trimestre. La  
deuxième partie contient des détails  
sur les travaux effectués dans les  
différentes sections du service.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur le  
Ministre, l'assurance de ma haute  
considération.

Le Directeur  
Monsieur le Ministre des Archives Nationales